

2010 (A/1832

17 MAI 2010

SARL ASI
Agence pour la sécurité et contre l'incendie
Société à responsabilité limitée
au capital de 25.000 euros
Siège social : 14, rue du Docteur Menguy
29270 CARHAIX PLOUGUER
418-307-377 RCS BREST

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 08 FEVRIER 2010

Première résolution

La collectivité des associés, décide suite à l'apport de la totalité des titres de Mr Hubert POUPARD intervenu le 08 février 2010 au profit de la SARL GLD CONSULTING (siège social : le Stangala – vieille route de Briec – 29000 QUIMPER – RCS QUIMPER 517-499-612), de modifier en conséquence l'article 6 des statuts de la société ainsi qu'il suit :

Article VI – CAPITAL SOCIAL – APPORTS ET PARTS

Les apports effectués à la constitution de la société sont tous des apports en numéraire pour la somme de 50 000frs.

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 11 septembre 2006 le capital a augmenté de 12.000 euros pour être porté à 25 000€, par voie de création de 1 200 parts nouvelles.

Le capital social est fixé à la somme de 25.000 euros.

Il est divisé en 2500 parts sociales de 10 euros l'une, numérotées de 1 à 2500, attribuées en totalité à l'associé unique.

L'associé unique déclare que les 2500 parts sociales composant le capital social sont libérées intégralement.

Suite à un apport de la totalité des titres de Mr Hubert POUPARD intervenu le 08 février 2010, la société GLD CONSULTING (siège social : le Stangala – vieille route de Briec – 29000 QUIMPER – RCS QUIMPER 517-499-612), est devenu associé unique depuis cette date.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à M. Hubert POUPARD pour effectuer toutes les formalités et publicités liées aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le gérant

Hubert Poupard

Les associés

[Signature]
certifié conforme